

Gestion des ressources naturelles de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala en République Démocratique du Congo : acteurs, rôles et relations

Gérard SANKIANA MALANKANGA^{1,2*}, Prisca SUMBU ZOLA², Génie LUTONADIO KIALA², Raphaël TSHIMANGA MUAMBA^{2,3}, Apollinaire BILOSO MOYENE³ et Charles KINKELA SAVY³

¹ *Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques de Mvuazi, Kongo-Central, RD Congo*

² *Centre de Recherche en Ressources en Eau du Bassin du Congo, Université de Kinshasa*

³ *Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Agronomiques, RD Congo*

* Correspondance, courriel : gsankiana@yahoo.fr

Résumé

Cette étude porte sur les acteurs et leurs rôles respectifs dans la gestion des ressources naturelles de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala en République Démocratique du Congo. Les enquêtes, complétées par les entretiens, les observations de terrain et l'analyse des documents et cartes, ont abouti à la collecte des données in situ. La convergence majeure ressortie par cette étude est l'affirmation de la totalité des enquêtés (100 %) sur le manque de coopération sincère entre les différents acteurs de la gouvernance environnementale impliqués dans la gestion des ressources naturelles de la RFLY. La participation et l'implication effective des différents acteurs dans la gestion des ressources naturelles et la mise en place d'un vrai cadre de concertation sont les quelques recommandations pouvant contribuer à la préservation et à la pérennisation des ressources naturelles de la RFLY.

Mots-clés : *acteurs, rôles, relations, gestion, ressources naturelles.*

Abstract

Management of the natural resources of the Lomako-Yokokala Fauna Reserve in the Democratic Republic of Congo: actors, roles and relationships

This study focuses on the actors and their respective roles in the management of natural resources of the Lomako-Yokokala Fauna Reserve in the Democratic Republic of Congo. The surveys, supplemented by interviews, field observations and analysis of documents and maps, resulted in situ data collection. The major convergence revealed by this study is the assertion of all respondents (100 %) on the lack of sincere cooperation between the various actors of environmental governance involved in the management of the natural resources of the RFLY. The participation and involvement of the various stakeholders in environmental governance in the management of natural resources and the establishment of a real framework for consultation are the few recommendations that can contribute to the preservation and sustainability of the natural resources of the RFLY.

Keywords : *actors, roles, relationships, management, natural resources.*

1. Introduction

Le réseau des aires protégées (AP) de la RDC couvre approximativement 11% du territoire national [1]. Il englobe des paysages diversifiés allant des forêts d'altitude, denses et humides, aux zones de savanes, écosystèmes de montagnes, et écosystèmes d'eau douce. Il possède également cinq sites classés comme Patrimoine Mondial [2, 3]. Les Aires Protégées de la RDC sont globalement représentatives des écosystèmes de la région. Leurs biodiversités sont très riches et renferment des espèces animales très emblématiques telles que l'Okapi, le Gorille, le Paon congolais, le Bonobo et tant d'autres [4, 5]. Outre leur importance biologique, les Aires Protégées restent primordiales pour les populations riveraines, dans la mesure où celles-ci en tirent de nombreuses ressources pour leur subsistance (plantes médicinales, pêche de subsistance, bois, miel, etc.). Elles renferment par ailleurs de nombreux sites d'importance culturelle et spirituelle prisés par les populations environnantes [1, 6]. Mais ces aires protégées sont convoitées et cela se manifeste par une multitude de pressions, dont les plus fréquentes sont le braconnage, la conversion de l'utilisation des terres (exploitation agricole, utilisation illégale de pâturage, exploitation minière artisanale de zones protégées, implantation de populations dans l'AP, etc.), l'exploitation illégale des ressources végétales (pour le bois d'œuvre et bois de chauffe) et la pollution (provenant des exploitations minières environnantes) [1, 7 - 9]. Parmi ces Aires Protégées, il y a la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala, en abrégé «RFLY». La flore de la RFLY est très diversifiée et est constituée par toutes les classes du règne végétal de thallophytes aux spermatophytes en passant par les ptéridophytes. La réserve est aussi un refuge de quasi-totalité de la grande diversité d'espèces des forêts tropicales d'Afrique centrale telles que : *Antiaris toxicaria*; *Annonidium mannii*; *Austranella congolensis*; *Dialium sp*; *Ficus sp*; *Gambeya lacourtianum*; *Pancovia laurentii*; *Parinari excels*; *Polyalthia suaveolens*; *Treculia africana*. Ces espèces donnent à cette réserve l'opportunité de devenir un laboratoire naturel des études sur la biodiversité forestière [2, 4, 10].

Plusieurs espèces fauniques présentes dans la RFLY sont importantes à l'échelle internationale de la conservation. Les espèces les plus célèbres de la RFLY sont sans doute le bonobo (*Pan paniscus*), le paon congolais (*Afropavo congolensis*), le bongo (*Tregelaphus spekei*) et l'éléphant (*Loxodonta africana*). Bien que le bongo et l'éléphant se retrouvent dans d'autres forêts d'Afrique centrale le bonobo et le paon congolais sont endémiques de la RDC et caractéristiques de la RFLY [6, 10, 11]. Malheureusement, ce site est menacé à cause de la mauvaise gestion et les besoins croissants des communautés locales qui mènent l'agriculture itinérante sur brûlis, la recherche de bois pour l'énergie causant ainsi la déforestation, la perte de l'habitat de la faune ; ceci menace d'extinction la population d'animaux sauvages et crée des nouvelles percées pour la chasse en vue de la production de la viande de brousse [8, 9, 12 - 14]. Ces comportements s'expliquent par le manque d'un vrai cadre d'échange entre les acteurs et le fait que la chasse d'animaux sauvages est plus accessible que l'achat de viande au marché. L'agriculture itinérante sur brûlis allège les travaux champêtres des ruraux et permet un transfert de fertilité à l'immédiat tout en occasionnant la perte de fertilité du sol d'un site à l'autre. Quant au bois énergie, l'insuffisance des équipements performants de cuisson et le faible accès à d'autres sources d'énergie accroissent la pression sur la forêt [4, 8, 9]. Les perceptions des différents acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles convergent sur un facteur qui doit être prise en considération. Il s'agit de l'implication et la collaboration entre les différents acteurs dans la gestion des ressources naturelles [5]. C'est dans cette optique que la présente étude a été initiée avec objectif principal d'identifier les acteurs de la gouvernance environnementale et leurs rôles respectifs dans la gestion des Ressources Naturelles de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala afin d'établir des relations qui existent entre eux. De manière spécifique, les objectifs sont d'identifier les acteurs qui sont impliqués dans la gestion des ressources naturelles, de décrire leurs rôles et leurs responsabilités, d'identifier les groupes stratégiques auxquels ils se rattachent et enfin d'établir les relations qui existent entre eux quant à la gestion des Ressources Naturelles de la RFLY.

2. Méthodologie

2-1. Milieu d'étude

La Réserve de Faune de Lomako-Yokokala (RFLY) est située dans les Territoires de Befale et de Bongandanga, Secteurs de Bongandanga et Lomako, dans les provinces de la Tshuapa et de la Mongala. Elle s'étend sur une superficie de 3.625 km² [6]. Elle est délimitée au Nord par la rivière Yokokala, au Sud par la rivière Lomako, à l'Ouest par la rivière Tuende et à l'Est par la rivière Waya. La RFLY est parcourue par plusieurs autres rivières dont la Lotono, la plus importante qui la divise en deux grandes parties [6]. La RFLY bénéficie du climat dit équatorial. Celui-ci se caractérise, entre autres, par les pluies abondantes toute l'année avec deux saisons de pluies marquées : de mi-septembre à mi-novembre et de mars en avril [4]. La température moyenne minimale mensuelle varie entre 21,20 et 22,20°C et la moyenne maximale mensuelle varie entre 26,8 et 30,85°C tandis que la précipitation moyenne annuelle est de 1960 mm [4].



Figure 1 : Découpage administratif de la RFLY

2-2. Méthodes de collecte de données

Toute recherche ou application de caractère scientifique en sciences sociales comme dans les sciences en général, doit comporter l'utilisation des procédés rigoureux, définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problèmes et phénomènes en cause [16, 17]. Afin de mieux cerner la problématique de la gestion des ressources naturelles de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala, les travaux qualitatifs menés sur le terrain ont porté essentiellement sur : la consultation des ressources documentaires disponibles, la récolte des données primaires et secondaires et la synthèse des informations récoltées. Les données quantitatives ont été collectées au moyen d'un questionnaire d'enquête administré auprès des responsables et/ou gestionnaires de la Réserve de Faune de Lomako Yokokala, de la population locale, des responsables des Organisations Non Gouvernementales (ONG) locales ainsi qu'auprès des partenaires de la RFLY. Les entretiens semi-structurés, avec des informateurs-clés dont : chef de village (6), chef de groupement (2), chef de secteur (2), Administrateur de Territoire (1), Commissaire de District (1), ont été effectués pour avoir une bonne connaissance du milieu, son organisation sociale et sa situation économique.

2-2-1. Choix et taille de l'échantillon

L'approche à suivre pour un échantillonnage consiste à déterminer la base de sondage. Dans le cas présent, enquête population locale, il s'agit de disposer à priori de la liste des territoires et villages du paysage de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala, choisir la méthode de tirage de l'échantillon et enfin, calculer la taille de l'échantillon. Pour ce faire, les villages ont été sélectionnés en fonction de leurs situations géographiques, du nombre d'habitant ainsi que du degré de rapport entretenu entre les habitants et les écosystèmes. En principe la taille de l'échantillon devrait être déterminée par la loi de Bernoulli, au niveau de précision de 5 % et de l'hypothèse de partage des opinions à part égale. La **Formule** du calcul de la taille de l'échantillon est la suivante :

$$n = \frac{(1,96)^2 \times N}{(1,96)^2 + I^2 \times (N-1)} \quad (1)$$

n = taille de l'échantillon à interroger, N = taille de l'univers investigué et $I = (0,05)$ = largeur de la fourchette exprimant la marge d'erreur.

Si on considérait les strates ou sous strates telles que définies dans la loi précitée, la taille de l'échantillon de chaque sous-strates devrait dépasser plus de 200 unités par sous-strates, ceci rendrait l'étude très onéreuse. Dans chaque village retenu, un minimum de 30 ménages a été choisis pour de raisons d'inférence statistique [18]. La sélection des ménages à enquêter a été faite sur base d'un échantillon systématique sur l'ensemble du village retenu précédemment [17]. Pour ce faire le dénombrement des ménages du village était nécessaire ainsi que la définition d'un pas de sondage. Un pas de sondage a été déterminé en fonction du nombre de ménages dans le village donné (**Tableau 1**). Cette technique offre l'avantage d'accorder les mêmes chances de sélection à tous les ménages du village.

Tableau 1 : Calcul du pas de sondage

Groupement	Nom de village	Nbre de ménage	Taille de l'échantillon	Pas de sondage
BOYELA	Lisoko	173	30	6
	Bongila	169	30	6
LOMA	Djoleke	113	30	4
	Bolima 1	196	30	7
	Bolima 2	180	30	6
	Bokoli	365	30	12

2-2-2. Les outils de collecte des données

Les questionnaires utilisés lors des enquêtes ont été développés en rapport avec les objectifs général et spécifiques de l'étude. Les principaux points abordés durant les enquêtes concernaient : le fonctionnement global de la RFLY, les différentes activités liées à l'exploitation des ressources naturelles, impacts de ces activités, perception des acteurs sur la durabilité des ressources et les actions intégrées.

2-2-3. Déroulement des enquêtes

L'enquête a été précédée par une formation des enquêteurs. A l'issue de cette formation, les meilleurs enquêteurs ont été sélectionnés après un pré-test du questionnaire. Les superviseurs ont été chargés de contrôler et de suivre le bon déroulement de l'enquête sur terrain. Quotidiennement, la vérification du remplissage des questionnaires et la qualité des données recueillies ont été approuvées par les superviseurs. Les enquêtes réalisées auprès la population locale ont été menées de manière progressive. La technique utilisée était l'interview directe avec le chef de ménage, la présence des autres membres du ménage

(la conjointe et les autres membres) était souhaitée. Les ménages étaient préalablement informés du passage de l'équipe d'enquête grâce à la collaboration avec les autorités locales et traditionnelles. L'enquête avec le questionnaire de la RFLY s'est déroulée avant les enquêtes des populations locales. Elle s'est déroulée sous forme d'entretien à bâton rompu. L'enquête avec les ONG locales et Partenaires de la RFLY s'est déroulées parallèlement aux enquêtes des populations locales.

2-2-4. Traitement et analyse des données

Après l'administration des questionnaires et compte tenu de la taille de l'échantillon, le recours au traitement informatique s'est avéré très important. Il s'agit notamment d'effectuer la codification, le dépouillement, et la saisie des données collectées. Le masque de saisie et la saisie proprement dite des données ont été réalisés sous le logiciel EPIDATA 3.1 et exportées vers SPSS 21. Le tri à plat et les tabulations croisées ont été effectués suivant des fréquences absolues et relatives. Quelques analyses des tendances centrales et des dispersions ont été réalisées pour appréhender les caractéristiques de certaines variables quantitatives. Selon les cas, des tests statistiques ont été utilisés pour vérifier les relations entre variables. Les résultats sont présentés en usant essentiellement des statistiques descriptives notamment les fréquences relatives des occurrences des réponses données par les enquêtés. Les données qualitatives ont fait l'objet d'analyse du contenu.

3. Résultats

3-1. Profil de chefs de ménage enquêtés

Les chefs de ménage sont des acteurs clés qui peuvent favoriser la vulgarisation et la sensibilisation en matière de gestion et conservation des ressources naturelles dans leurs ménages. Le profil des chefs de ménage a été appréhendé suivant, le genre, l'âge, le niveau d'instruction, l'ancienneté dans le village, la profession, la composition ou la taille du ménage et le statut matrimonial du chef de ménage.

3-1-1. Genre des chefs de ménage

Etant une donnée non négligeable, le genre influence les acteurs du développement dans le choix des interlocuteurs ainsi que dans le ciblage des cibles et de leurs actions. Dans l'ensemble, 67 % des chefs de ménage enquêtés dans les villages ciblés sont du genre masculin. Néanmoins, dans le village Bongila la proportion des chefs de ménage féminins est plus importante que celle des chefs de ménage masculins.

3-1-2. Age des chefs de ménage

Il a été établi cinq tranches d'âge en vue de classer les chefs de ménage dans ces différents villages : moins de 25 ans, de 25 à 35 ans, de 36 à 45 ans, de 46 à 60 ans et de plus de 60 ans. Dans les six (6) villages retenus pour l'étude, l'âge des enquêtés présente des spécificités telles que 32 % des chefs de ménage ont l'âge variant entre 46 et 60 ans. Les chefs de ménage jeunes, âgés de 25 à 35 ans représentent 30 %. Les chefs de ménage âgés de 36 à 45 ans représentent 26 %. Les vieux chefs de ménage, âgés de plus de 60 ans ne représentent que 7 %. Enfin, les très jeunes chefs de ménage, âgés de moins de 25 ans, ne constituent qu'à peine 4 % du total. De ce qui précède, il apparaît que les chefs de ménage enquêtés sont jeunes.

3-1-3. Niveau d'études des chefs de ménage

Le niveau d'études est un indicateur important pour une appréciation qualitative du capital humain disponible. Dans l'ensemble, 38 % des chefs de ménage interrogés dans les 6 villages ont un niveau d'études secondaire,

32 % ont le niveau d'études primaire et 30 % des chefs de ménage sont sans instruction. Cependant, il convient de noter que les villages Bongila, Bolima 2, Bokoli et Djoleke ont une fréquence assez importante des chefs de ménage ayant un niveau d'études dépassant le primaire.

3-1-4. Ancienneté des chefs de ménage

Globalement, dans les villages enquêtés, la majorité de chefs de ménage (54,1 % de chefs de ménage enquêtés) y sont installés depuis plus de 20 ans est particulièrement éloquente à Bokoli (80 %), Bongila (64,3 %) et Bolima 2 (60 %).

3-1-5. Composition des ménages

La taille de ménages peut constituer un indicateur d'appréciation de la main d'œuvre familiale. Dans les villages enquêtés, il a été observé que les ménages composés de moins de 4 personnes et ceux de plus de 10 personnes sont marginaux. En majorité, la taille des ménages enquêtés oscille entre 4 à 6 personnes pour 29,7 % de cas et entre 7 à 10 personnes pour 49,1 % des ménages interviewés.

3-1-6. Répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial

Le dernier indicateur analysé pour caractériser les chefs de ménage enquêtés est leur statut matrimonial. Il ressort des investigations que 78 % de chefs de ménage enquêtés sont des mariés. Cependant, il est à signaler que si dans les villages Bolima 2 et Bokoli on a enregistré 100 % de chefs de ménage mariés, à Bongila par contre, 42 % des chefs de ménage enquêtés vivent en union libre.

3-2. Identification des acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles de la RFLY

3-2-1. Acteurs de la société civile Individu, ménage et famille

3-2-1-1. Individu

Nos enquêtes ont montré que toutes les personnes interrogées dans les différents villages (100 %) disent qu'ils n'y a aucun individu qui exerce un pouvoir (sur les ressources naturelles) à titre individuel et qui se manifeste en dehors du ménage. Toutefois, la gestion de ces ressources y est rattachée à la lignée de la chefferie, même en dehors de leur ménage (100 %).

3-2-1-2. Ménages

Dans les villages enquêtés (100 %), ce sont les chefs de ménages types qui exercent un pouvoir indirect par rapport à l'accès aux ressources naturelles, et influencent leur membre. Or des ménages atypiques existent, ils s'opposent aux règles du village par rapport à la gestion et conservation de ces ressources (100 %).

3-2-1-3. La famille, le groupe familial étendu

Toutes les tribus identifiées (100 %) lors de nos enquêtes dans l'ensemble de villages possèdent des terrains et agissent en tant qu'ayant droit et exercent un pouvoir sur l'accès aux ressources naturelles.

3-2-2. Les associations, Organisations Non Gouvernementales et partenaires

Les enquêtes et discussions du focus-group ont mis en évidence que les associations, les ONGs ainsi que les mutuelles professionnelles sont plus localisées dans les grands centres et dans des grandes paroisses

religieuses que dans les villages. A titre d'exemples, nous pouvons citer Lisanga-Tosalisana-Tosungana, Association pour le Développement Intégré de Befale (ADIB), Source de Lomako (SOLO) et Centre de développement intégré de Lomako (CEDILO). Les quelques-unes qu'on y trouve sont organisées par les jeunes ou des intellectuels « débrouillards » dans les villages comme l'Association des Jeunes de Bongila, Association des Jeunes de Djoleke, Association des Jeunes cultivateurs de Bokoli, Mutuelle des Jeunes de Bokoli, etc. Outre ces associations, d'autres acteurs ont été identifiés lors de nos enquêtes qui appuient sans relâche le développement du milieu. Parmi ces acteurs nous pouvons citer ; UNICEF, PNUD, FAO, UNOPS, CARITAS CONGO. De ce qui est de partenaire de la RFLY, un seul a été identifié lors de nos enquêtes dans le paysage, il s'agit d'African Wildlife Foundation (AWF).

3-2-3. Acteurs institutionnels : le pouvoir traditionnel

3-2-3-1. Structuration du pouvoir coutumier

Le chef coutumier est investi d'un double pouvoir : coutumier et administratif. Il peut ainsi superviser plusieurs villages (100 %). Il est assisté par des notables et d'un capita par village. Il existe deux catégories de notables : ceux issus du clan du chef et d'autres qui accèdent à ces responsabilités grâce au témoignage d'une qualité de notoriété publique (100 %). En ordre de préséance, les notables se classent après le chef et ces derniers viennent avant le Capita (100 %).

3-2-3-2. Accession aux postes

Le chef du groupement et les autres chefs coutumiers accèdent à leur responsabilité par héritage (100 %). Ce système de succession est patrilinéaire et se transmet de père en fils. Les notables issus de la famille du chef le deviennent par hérédité, droit d'aînesse et sur base de leurs qualités humaines telles que la serviabilité, l'esprit de concorde et la sagesse (100 %). Tandis que la deuxième catégorie des notables est nommée par le chef sur base de leur sagesse, la compétence intellectuelle et autres valeurs humaines (85 %). Cette catégorie est ouverte à toutes les autres personnes résidentes du village, sans exception (100 %). Le capita est nommé par le chef du village. Ce poste est accessible à tous les candidats justifiant de la sagesse, des capacités de communication et d'autres capacités humaines (100 %).

3-2-4. Acteurs institutionnels : les institutions étatiques

Nos enquêtes montrent que dans les villages, les acteurs institutionnels ne sont pas vraiment représentés (100 %). Quelques services étatiques ont été identifiés dans les sites visités, à savoir : l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, la Police, l'Agence Nationale de Renseignements, le ministère de l'enseignement primaire et professionnel, le Ministère de l'environnement, le ministère des affaires sociales, le ministère de l'agriculture et le ministère de la santé.

3-2-5. Acteurs multi casquettes

Dans les sites visités, la moitié des enquêtés (50 %) confirme l'existence des acteurs multi casquettes, dont la plupart sont des enseignants. On remarque également que certains responsables des partis politiques ou membres des associations locales font aussi partie des acteurs multi casquettes. L'existence des enseignants comme acteurs multi casquettes se justifie par la modicité des salaires qu'ils reçoivent, lesquels ne sont pas capables de relier les deux bouts du mois (72 %). Par contre la présence des acteurs politiques ou membres des associations dans cette catégorie se justifie par le fait que pour ceux-ci les dites activités ne les occupent pas à temps plein (28 %). Le schéma qui suit résume tous les acteurs de la gestion de la RFLY.

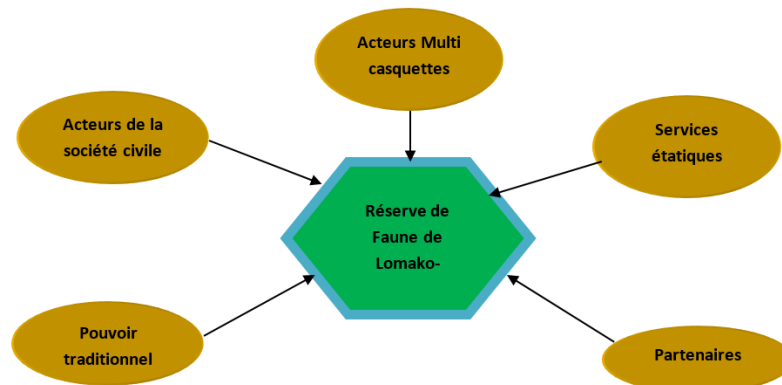


Figure 2 : Différents acteurs de la gestion de la RFLY

3-3. Rôles des acteurs dans la gestion des ressources naturelles de la RFLY

3-3-1. Rôles des acteurs de la société civile

Les chefs de ménage exercent une haute autorité sur ceux qui habitent sous leur toit par rapport à l'accès aux ressources naturelles (100 %). Dans certains cas les chefs de ménages gardent l'œil sur ces derniers pour éviter un usage abusif des ressources naturelles (85 %). Les différentes tribus décident de l'accès aux ressources naturelles (75 %). Dans tous les cas, les ayants droits sont toujours de la lignée de la chefferie (100 %). Les rôles que jouent les associations et ONG, sont très faibles par rapport à la population sur son comportement vis-à-vis de l'environnement (100 %). En effet, la faible influence auprès de la population s'explique par le fait que les populations en question considèrent la forêt comme la seule entreprise pouvant leur générer des ressources (100 %). Le partenaire de la RFLY (AWF) joue un rôle très important (100 %). Il appui financièrement la RFLY en payant la prime aux agents et cadre de la RFLY (100 %).

3-3-2. Les Prérogatives du pouvoir coutumier

Le chef coutumier est le dirigeant du village, le gardien spirituel du village, le président du tribunal coutumier et représente le village vis-à-vis des tiers, le chef de terre ou ayant-droit foncier (100 %). A ce titre, il a le droit d'octroyer les terres à ses administrés. De ce fait, l'accès aux ressources naturelles, lui revient de plein droit (100 %).

3-3-3. Rôles des services étatiques

Les rôles des services étatiques et leur influence sur la gestion des ressources naturelles sont décrits au **Tableau 2**.

Tableau 2 : Rôles des services étatiques et leurs influences sur la gestion des Ressources Naturelles

SERVICES	Rôle effectif	Rôle officiel	Influence réelle dans la gestion des ressources naturelles
ICCN/MECNT	Lutter contre le braconnage, l'exploitation des ressources naturelles et les établissements humains illicites.	Conserver l'intégrité de la RFLY, Organiser les services récréatifs et touristiques.	Très importante par l'organisation des patrouilles de surveillance (100 % des personnes interrogées)
Police	Sécuriser les personnes et leurs biens, Procéder à des arrestations en cas d'infraction, Enregistrer les plaintes des personnes lésées par les tiers.	Sécuriser les personnes et leurs biens, Assurer l'ordre public.	Aucune. (100 % des personnes interrogées)
ANR	Collecter les renseignements généraux (militaires, civils), Contrôler les civils porteurs d'armes.	Collecter les renseignements généraux relatifs à la sécurité de l'Etat.	Aucune. (100 % des personnes interrogées)

Par rapport à la gestion des ressources, 100 % de nos répondants évoquent que l'ICCN à une influence assez importante sur la gestion des ressources naturelles par des patrouilles de surveillance. Par ailleurs, 100 % des personnes interrogées affirment que la police et l'ANR n'ont aucune influence sur la gestion des ressources naturelles.

3-4. Relation entre les parties prenantes dans la gestion des ressources naturelles de la RFLY

Le **Tableau 3** retrace les relations entre les différentes parties prenantes.

Tableau 3 : Relations entre les parties prenantes

Acteurs	Police	ANR	Individu, ménage et famille	Associations & ONGDs	AWF	Pouvoir traditionnel
ICCN/MECNT	1 B (15 %) E (85 %)	1 A (10 %) E (90 %)	1 C (100 %)	5 D (100 %)	1 B (100 %)	2 B (100 %)
Police		1 B (100 %)	1 A (100 %)	5 D (100 %)		1 B (100 %)
ANR			1 A (100 %)			1 B (100 %)
Individu, ménage et famille						1 B (100 %)
Association et ONGDs				1 B (45 %) D (55 %)		1 B (100 %)
AWF			1 A (100 %)			
Pouvoir traditionnel			1 B (100 %)			

Les chiffres du tableau expriment le degré de relation tandis que les lettres expriment sa caractéristique. 1 = très forte, 2 = moyennement forte, 3 = très faible, 4 = moyennement faible, 5 = inexistante, A = Méfiance, B = Collaboration, C = Domination, D = Pas de relation, E = Ne sais pas.

Du **Tableau 3**, il convient de noter que 15 % des personnes interviewées attestent que les relations entre les gestionnaires de la RFLY et la police sont de collaboration et 85 % ne sont pas informés du problème. Par contre, 10 % affirment que les relations avec l'ANR sont caractérisées par la méfiance tandis que 90 % n'en savent rien et 100 % disent que celles avec le pouvoir traditionnel sont de collaboration. Toutefois, 100 % des

personnes enquêtées révèlent que la police et l'ANR collaborent naturellement avec le pouvoir traditionnel. Il convient de constater que la communication entre les gestionnaires de RFLY, la police et l'ANR sur les enjeux que représente cette aire s'avère précaire (100 %). Une bonne collaboration entre la RFLY et le pouvoir traditionnel permettrait de limiter les activités anthropiques et la dégradation des écosystèmes par la population riveraine (100 %). Les relations entre le gestionnaire et les populations locales ne sont pas bonnes (100 %) car les populations se sentent écartées de la prise de décision qui concerne la gestion de cette Réserve. De même en ce qui concerne les relations entre les populations et le partenaire de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature AWF (100 %). Comme il nous a été rapporté lors de focus groups que des entretiens avec les informateurs clés, la création de la Réserve s'est fait sans l'implication réelle de la population et malgré cela les décisions prises n'a pas tenu compte des avis et considération des populations qui s'y trouvent (100 %). Beaucoup de groupes autochtones, culturels et/ou religieux vivent dans la RFLY et se proclament être détenteurs des droits de propriété et d'y vivre, alors que la RFLY étant de la catégorie II selon la classification de l'UICN (100 %). Les entretiens et focus groups nous ont révélé que les relations entre les gestionnaires de la RFLY, les associations et ONG locales n'existent pas (100 %).

4. Discussion

Notre étude est venue jeter les nouvelles bases pour les recherches dans le domaine de la gestion des Ressources Naturelles de la RFLY. Elle est venue s'ajouter à d'autres qui ont été menées antérieurement par [4, 5, 10, 14, 19, 20,], respectivement sur l'écologie alimentaire de *Pan paniscus* dans la forêt de Lomako, les facteurs écologiques affectant le choix de la nourriture et l'organisation sociale chez les bonobos, les aspects écologiques et comportementaux de la construction des nids chez les bonobos, l'importance de la variation de l'abondance des fruits dans la sociabilité de *Pan paniscus* et les caractéristiques biologiques et anthropiques de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala (présence, abondance, distribution des grands mammifères et activités humaines dans la Réserve). Les résultats de l'étude sur les acteurs et leurs rôles respectifs dans la gestion des ressources naturelles de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala en République Démocratique du Congo identifient plusieurs acteurs (acteurs de la société civile, les associations, ONG et partenaires, le pouvoir traditionnel, les institutions étatiques et les acteurs multi casquettes) qui sont impliqués de diverses manières dans la gestion des ressources naturelles de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala. Ces résultats sont compatibles à avec ceux obtenus par [5, 10, 14, 21 - 23]. Les rôles que jouent les différents acteurs identifiés dans la zone de l'étude sont très faibles par rapport au comportement de la population sur les ressources naturelles. En effet, la faible influence s'explique par le fait que les populations considèrent la forêt comme la seule entreprise pouvant leur générer des ressources financières. Cet état de chose a été confirmé par les études menées par [4, 5, 8 - 10, 24 - 28]. Les études menées par [8 - 10, 12, 15, 24 - 29] ont toutes confirmées la collaboration entre les acteurs mais sans que cela ait un impact sur l'efficacité de gestion des Aires Protégées. Ce qui n'est pas le cas avec notre étude qui révèle le manque de collaboration sincère entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles de la RFLY. Cette situation est caractérisée par le non prise en compte des desideratas de la population et conduit à la pratique des activités illicites qui mettent en mal les ressources naturelles de la RFLY. Les perceptions des différents acteurs rencontrés dans la zone de l'étude convergent sur un facteur qui doit être prise en considération. Il s'agit de l'implication et la collaboration entre les différents acteurs de la gouvernance environnementale (acteurs de la société civile, les associations, ONG et partenaires, le pouvoir traditionnel, les institutions étatiques et les acteurs multi casquettes) dans la gestion des ressources naturelles qui serait la solution active et pratique. Cela rentrerait dans les nouvelles initiatives et capacités de gouvernance des réserves forestières supposant que l'implication des différents groupes sociaux dans la gestion des aires protégées diminuerait la pression négative sur les ressources naturelles. Ces résultats confirment les résultats

de [3, 7, 8, 25 - 29]. Cette réflexion pourra avoir pour mérite, de créer une nouvelle manière de collaboration entre les différents acteurs identifiés pour la préservation et la pérennisation des ressources naturelles de la Réserve de Faune de Lomako - Yokokala.

5. Conclusion

L'objectif global poursuivi par cette étude a été d'identifier les acteurs et leurs rôles respectifs dans la gestion des ressources naturelles de la réserve de Faune de Lomako-Yokokala afin d'établir les relations qui existent entre eux. La convergence majeure ressortie par cette étude confirme l'hypothèse selon l'affirmation de la totalité des enquêtés (100 %) sur le manque de coopération sincère entre les différents acteurs de la gouvernance environnementale impliqués dans la gestion des Ressources Naturelles de la RFLY. Pour préserver et pérenniser les ressources natures de la RFLY, les acteurs de la gouvernance environnementale propose la mise en œuvre des certaines recommandations telles que : la mise en place d'un vrai cadre de concertation (65 %), la participation des vrais acteurs dans la gestion des Ressources Naturelles de la RFLY (29 %) et mise en place d'un Plan de Gestion et Développement de la RFLY (6 %).

Références

- [1] - UICN-PAPACO, Evaluation des aires protégées de la République Démocratique du Congo, In La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest "The West African Protected Areas Newsletter", N°40 (Mars 2011) 68 p.
- [2] - AWF, Etat de la biodiversité dans le Landscape Maringa-Lopori-Wamba, (2004) 144 p.
- [3] - UICN-PACO, Parcs et réserves de la République Démocratique du Congo : évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées. Ouagadougou, BF: UICN/PACO, (2010) 149 p.
- [4] - V. OMASSOMBO WOTOKO, Caractéristiques biologiques et anthropiques de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala (présence, abondance, distribution des grands mammifères et activités humaines dans la Réserve). DESS, Faculté des Sciences, Université de Kinshasa, (2011) 86 p.
- [5] - G. SANKIANA MALANKANGA, Perspective d'une gestion participative des aires protégées en RDC. Cas de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala. Mémoire de DESS, Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, (2012) 107 p.
- [6] - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION DE LA NATURE ET TOURISME, Arrêté Ministériel n°024/CAB/MIN/ECN-EF/2006 du 28 juin 2006, (2006)
- [7] - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION DE LA NATURE ET TOURISME, Rapport des ateliers sur le Potentiel REDD+ de la RDC, Kinshasa, (2015) 245 p.
- [8] - G. SANKIANA MALANKANGA Msc., G. BIFUBIAMBOTE SALAMBIAKU, G. NDOMBE BUSULU, A. BILOSO MOYENE et C. KINKELA SAVY, Activités anthropiques et durabilité des ressources naturelles de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala en RDC, *Afrique Science*, 14 (5) (2018) 10 - 22, ISSN 1813-548X, <http://www.afriquescience.net>
- [9] - G. SANKIANA MALANKANGA Msc., G. NDOMBE BUSULU, P. LUVUNU KIBWA, G. BIFUBIAMBOTE SALAMBIAKU, M. MAYALA NGOMA, A. BILOSO MOYENE et C. KINKELA SAVY, Impact des activités de la population sur les ressources naturelles de la Réserve de Faune de Lomako-Yokokala en RD Congo, *Afrique Science*, 14 (6) (2018) 70 - 82, ISSN 1813-548X, <http://www.afriquescience.net>
- [10] - A. BALIMBAKI LIAMA, Enjeux de la REDD+ intégrée dans les aires protégées de la RDC. Cas de la Réserve de Faune de Lomako Yokokala dans le Centre-Nord de la Province de l'Equateur. Mémoire de DESS, Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, (2012) 117 p.

- [11] - V. OMASOMBO WOTOKO, D. BOKELO and J. DUPAIN, Current Status of Bonobos and Other Large Mammals in the Proposed Forest Reserve of Lomako-Yokokala, Equateur Province, And Democratic Republic of Congo. *Pan Africa News*, Vol. 12, N°2 (December 2005) 14 - 17 p.
- [12] - M. DIALLO KADIATA, Analyse des impacts des activités humaines sur les ressources naturelles de la Réserve de biosphère des Monts Nimba en Guinée. Mémoire de DESS, Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, (2012) 84 p.
- [13] - D. GATA, Etudes des impacts humains, estimation de degré de péril de la biodiversité et principes directeurs pour une gestion durable des ressources disponibles. MAB-Congo, (1997) 37 p.
- [14] - JM. NTUMBA MABEDI, Distribution des bonobos en fonction des activités humaines et facteurs écologiques dans la Zone C de la réserve de faune de Lomako Yokokala/RDC. Mémoire de DESS, Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, (2012) 115 p.
- [15] - N. MBANZIDI BANOTA, REDD+ et gouvernance en RDC : quel mécanisme de redistribution des bénéfices ? Cas de la Réserve de Biosphère de Luki (Bas Congo, RDCongo). Mémoire de DESS, Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, (2012) 82 p.
- [16] - G. SOURNIA, Les aires protégées d'Afrique francophone. ACCT, (1998) 265 p.
- [17] - M. GRAWITZ, Méthode de recherche en Sciences Sociales, 8ème éd., Dalloz, Paris, (2001) 89 p.
- [18] - P. VAN VRACEM et M. GAUTHY-SINÉCHAL, Etudes de marchés et sondages d'opinion-outil fondamental du Marketing- Quatrième édition, entreprise, De Boeck Université, Paris, (1996) 409 p.
- [19] - F. WHITE, Seasonality and socioecology: the importance of variation in fruit abundance to bonobo sociality. *International Journal of Primatology*, 19 (6) (1998) 1013 - 1027 p.
- [20] - R. MALENKY, Ecological factors affecting food choice and social organisation in Pan paniscus. PhD thesis : State University of New York : Stony Brook, (1990) 346 p.
- [21] - LUKAMBA PETER, Perspectives de Cogestion des aires protégées en République Démocratique du Congo. Cas du Parc Marin des Mangroves, Mémoire de DESS, Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, (2008) 84 p.
- [22] - BANTU BALUGE JEAN MARIE, Rôle des savoirs traditionnels en gestion participative des aires protégées. Cas de la Réserve Naturelle d'Itombwe (Sud-Kivu, RDC). Mémoire de DESS, Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, (2012) 92 p.
- [23] - DAHOU TARIK, WEIGEL JEAN-YVES, « La gouvernance environnementale au miroir des politiques publiques. Le cas des aires marines protégées ouest-africaines », *Afrique contemporaine*, 2005/1 (n° 213) 217 - 231 p. DOI : 10.3917/afco.213.0217. URL : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2005-1-page-217.htm>
- [24] - L. KIKEBA MBALA, Evaluation de la faisabilité institutionnelle d'une gestion participative des ressources naturelles dans le Domaine et Réserve de chasse de Bombo-lumene, Mémoire de DESS, Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, (2005) 82 p.
- [25] - UICN, La lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest, N° 40 (mars 2011) 7 p.
- [26] - UICN, Gestion participative des ressources naturelles dans le Bassin du Congo, Quelles leçons ? Quelles perspectives?, in *Bulletin Arbres, Forêts et Communautés Rurales*, (2011) 49 p.
- [27] - SESSI GILLES CHRISTIAN ADJAHOSSOU, G. NOUNAGNON GOUWAKINNOU, DEHOUEGNON THIERRY HOUEHANOU, AKOEUGNIGAN IDELPHONE SODE, ALAIN SEAKPO YAOITCHA, MARCEL ROMUALD BENJAMIN HOUINATO et BRICE SINSIN, Efficacité des aires protégées dans la conservation d'habitats favorables prioritaires de ligneux de valeur au Bénin, *Bois et Forêts des Tropiques*, N° 328 (2) (2016) 69 - 76
- [28] - PRISCILLA GAREAU, « Approches de gestion durable et démocratique des forêts dans le monde », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, Vol. 6, N° 2 (septembre 2005), mis en ligne le 01 septembre 2005, Consulté le 25 mars 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/4244> ; DOI : 10.4000/vertigo.4244
- [29] - L. NSIMUNDELE NKONDO, I. DIANSAMBU MAKANUA, DUBIEZ EMILIEN, PROCES PIERRE, MARIEN JEAN-NOËL, PELTIER REGIS, VERMEULEN CEDRIC, Conserver ou manger la forêt ? Le paradoxe des paysans en périphérie de Kinshasa, RDC - Aires protégées traditionnelles du Bas-Congo, In *le flambloyant*, N° 66 - 77 (juillet 2010) 10 p.